



**LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE
MOSTAGANEM**

SAISON : 2025 / 2026



N°

31

DATE

29.04.2026

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ✓ Jouer pour gagner
- ✓ Jouer avec sportivité
- ✓ Observer les lois du jeu
- ✓ Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ✓ Accepter la défaite avec dignité
- ✓ Promouvoir les intérêts du football
- ✓ Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ✓ Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ✓ Dénoncer les personnes qui essaient de porter préjudice à notre sport
- ✓ Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

TÉL ET FAX : 045.41.31.41

Email : lfwmosta@gmail.com

Site Internet : www.lfwmosta.com

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE

MOSTAGANEM

Secrétariat

Courrier Arrivée :

Correspondance émanant de la F.A.F. :

- Article N°74 du: 26.04.2026 concernant guide de la FAF sur l'éthique sportive Pris note.
- Correspondance concernant statistiques des stades de la Wilaya.....Pris note
- Invitation au Président de la ligue à assister à la finale de la COUPE D'ALGERIE..... intéressé Avisé

Correspondance émanant de la L.R.F.Oran :

- Remerciements aux ligues sur la situation des stades dans les délais prévus..... Pris note.
- Changement d'horaire entre le représentant de Sidi Bel Abbes et UGSA (16) à 11H00 au lieu de : 10H00.....Pris note

Courriers clubs:

- Lettre émanant de l'APC de BEN ABDELMALEK RAMDANE demandant trio arbitres le: 09.05.2026.....Transmis C.W.A.
- Lettre émanant de l'APC de BEN ABDELMALEK RAMDANE demandant aide en équipement sportif.....Pris note

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°28 SEANCE DU : 26.04 .2026 /

- PRESIDENCE DE MONSIEUR :**MADANI Mounir**
- SECRETAIRE :HAMCHERIF ABED

ORDRE DU JOUR

1. Courrier
2. Audience
3. Traitement des affaires.

AMENDES

ARTICLE : 93 / RFA – OCT.2025/FAF/ Traduction Arabe

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans les trois délais fixes (31.decembre, 28.Fevrier, 30. Avril) de chaque saison passé le délai et après une mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point à l'équipe senior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant le début du championnat, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au reglement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

ARTICLE: 97/ RFA-OCT.2025/FAF

PERIODE DE RECHERCHES

- Les periodes de recherches sur la suspension antérieure d'un joueur sont limitées à la saison en cours et la saison précédente à l'exception des sanctions à temps qui sont limitées aux deux (02) saisons precedant la saison en cours.
- A la fin de chaque saison sportive,la ligue est tenue à titre declarative de publier dans le bulletin officiel et sur le site internet la liste des membres (joueurs,dirigeants,clubs et stades) suspendus et le reliquat restant à purger.La liste des suspendus est communiquée à la FAF et à toutes les ligues.

ARTICLE: 99/ RFA-OCT.2025/FAF /

RESPONSABILITE DU DECOMPTE DES SANCTIONS

Le décompte des sanctions, avertissement ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

1- COURRIER :

- Bo n° 30 LFWMostaganem.....**Remerciements.**

2- AUDIENCE : Néant

3- TRAITEMENT DES AFFAIRES

3-TRAITEMENT DES AFFAIRES

I. DISCIPLINE

FINALE COUPE DE LA LIGUE CATEGORIES: (U18 ET U16)

<u>AFFAIRE N° 263 RENCONTRE WRBMAZ / IRBHM (U18) du : 25.04.2026</u>					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
MISSOUM	ABDELSSALEM	J1421	3	IRBHM	<u>JOUEUR EXPULSE POUR CUMUL DE CARTON</u> <u>CAS+JEU-DANGEREUX : UN (01) MATCH DE</u> <u>SUSPENSION FERME : ART 57 RCJ 2015 FAF</u>
KRIDECH	MED AMINE	J0531	6	WRBMAZ	<u>JOUEUR AVERTI POUR : CAS-AVERTISSEMENT</u>
DERBAL	BAHAA-EDDINE	J0532	11	WRBMAZ	<u>JOUEUR AVERTI POUR : CAS-AVERTISSEMENT</u>
BERDJI	MED – AMINE	J1537	10	IRBHM	<u>JOUEUR AVERTI POUR : CAS-AVERTISSEMENT</u>
FELLAH	OUAIL-ABDALLAH	J1422	17	IRBHM	<u>JOUEUR AVERTI POUR : CAS-AVERTISSEMENT</u>

<u>AFFAIRE N° 264 RENCONTRE : IRBHM/ASAM (U16) du : 25.04.2026</u>					
NOM	PRENOM	LIC	DOS	CLUB	SANCTIONS
AMAROUCHE	HICHEM	J2165	19	IRBHM	<u>JOUEUR AVERTI POUR : CAS-AVERTISSEMENT</u>
DJOURDEM	MED -ELMOUAINÉ	J0366	9	ASAM	<u>JOUEUR AVERTI POUR : CAS-AVERTISSEMENT</u>

SÉANCE LEVEE A 15H00

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Mr. MADANI Mounir

Mr. HAMCHERIF ABED

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 28 SÉANCE DU: 26.04.2026

- PRESIDENCE DE MONSIEUR :MESSAOUDENE TOUATI
- SECRETAIRE :SADJI TOUTA
- MEMBRE.....H'MAIDIA FOUAD

ORDRE DU JOUR

1. Courrier
2. Résultats techniques

1. COURRIER:

- BO N°30 LFWM.....Remerciements.

2. Résultats techniques:

Finale COUPE DE LA LIGUE DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM DU: 25.04.2026 CATEGORIES U18 ET U16

CATEGORIE U18

RENCONTRE	SCORE
WRBMAZ / IRBHM	02/03

CATEGORIE U16

RENCONTRE	SCORE
IRBHM / ASAM	01/02

SÉANCE LEVEE A 15H00

LE PRESIDENT

Mr MESSAOUEDENE Touati

LE SECRETAIRE

Mr SADJI Touta

COMMISSION D'ARBITRAGE WILAYA

PROCÈS –VERBAL DE LA REUNION N° 17 SÉANCE DU: 27.04.2026.

- PRESIDENCE DE MONSIEUR.....**YAGOUB MOKHTAR**
- SECRETAIRE.....BENAKOU NASREDINE
- FORMATEUR.....ABED ABDELHAK
- FORMATEUR.....KRADIA KADDA

ORDRE DU JOUR

- 1. COURRIER**
- 2. FORMATION**
- 3. DESIGNATION**

1. Courrier:

- B.O.N°30 LFWMostaganem.....**Remerciements**

2. Formation:

- Cours arbitres stagiaires et Wilaya.....tous les Mardis.
- Cours arbitres tout grade confondutous les jeudis

3. Designation:

- Désignation des arbitres de Région et Wilaya.

SEANCE FUT LEVEE A 15H00

LE PRESIDENT

Mr.YAGOUB Mokhtar

LE SECRETAIRE

Mr .BENAKOU Nasredine